

3. Maille 11 : Bourdon

PCM Uccle – Plan de circulation au 1/1/2006

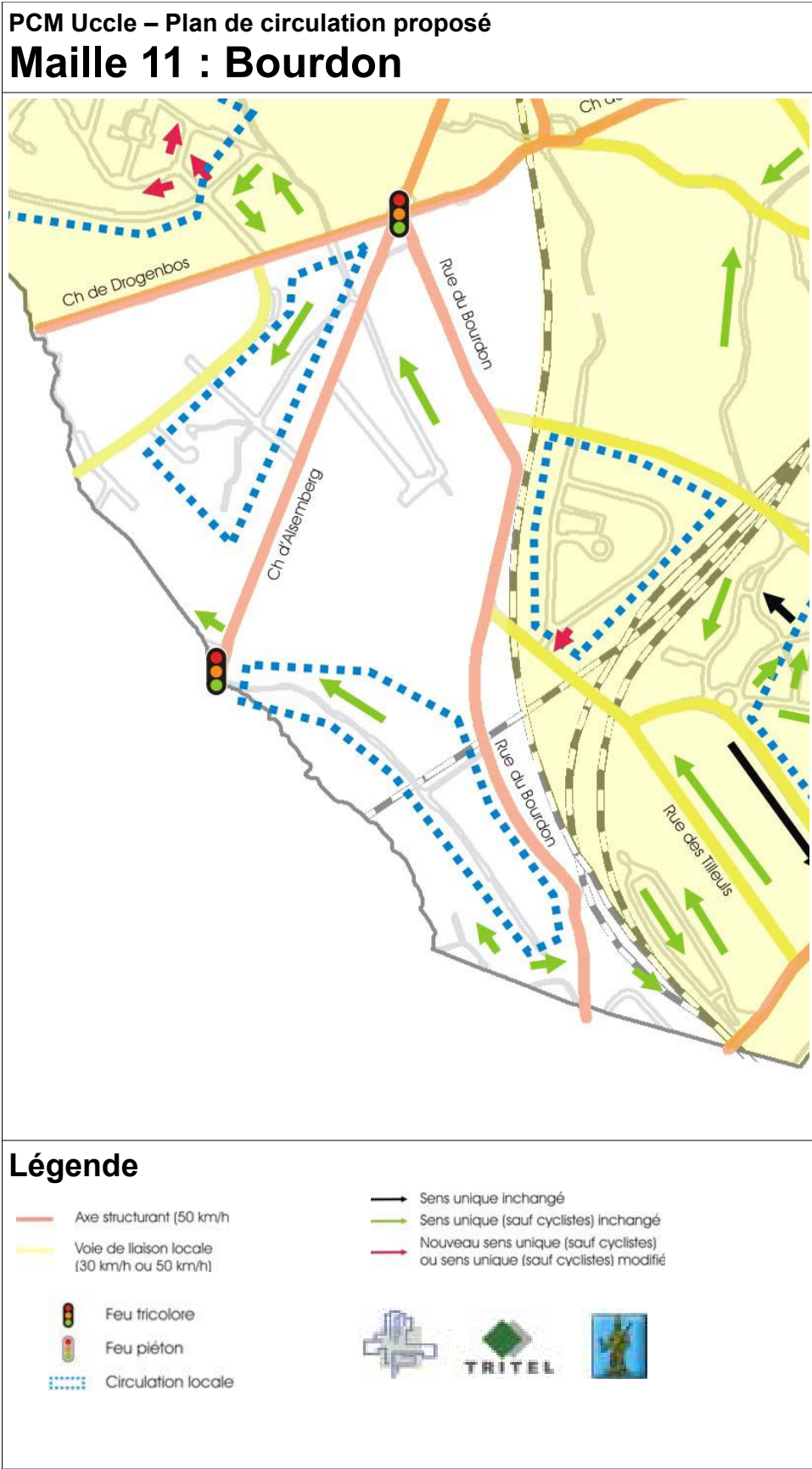
Maille 11 : Bourdon



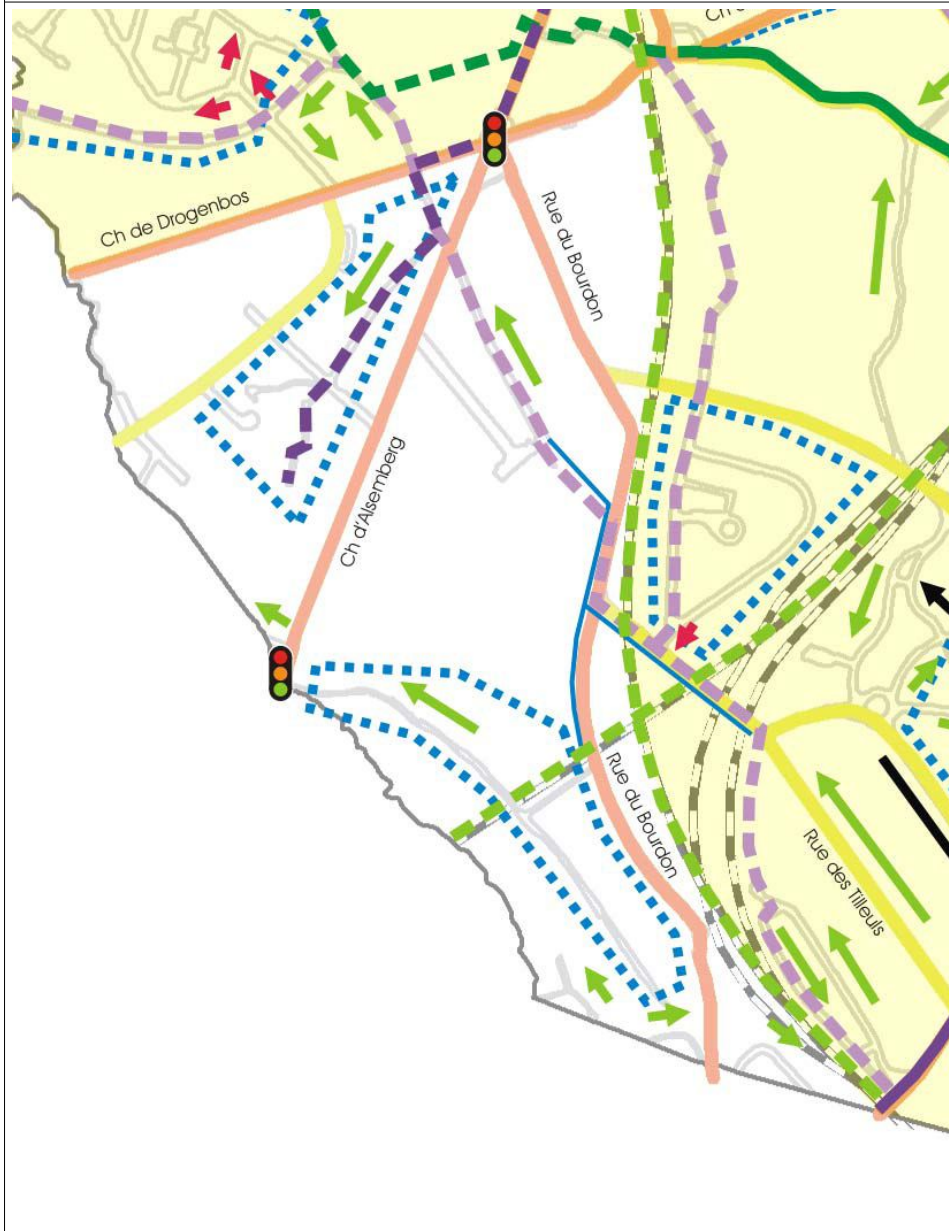
Légende

- Sens unique
- Sens unique (sauf cyclistes)





PCM Uccle – Plan de circulation proposé (avec itinéraire cyclables) Maille 11 : Bourdon



Légende

- | | |
|---|--|
|  Axe structurant (50 km/h) |  Sens unique inchangé |
|  Voie de liaison locale (30 km/h ou 50 km/h) |  Sens unique (sauf cyclistes) inchangé |
|  ICR existant - à aménager |  Nouveau sens unique (sauf cyclistes) ou sens unique (sauf cyclistes) modifié |
|  ICC existant - à aménager |  Feu tricolore |
|  Promenade verte aménagée - à aménager |  Feu piéton |
|  Projet de voie verte (IBGE) |  Circulation locale |
|  Piste cyclable existante - à aménager | |

Le prochain déplacement du terminus du tram 55 permettra la suppression des rails de tram existants dans la rue du Silence, et un réaménagement de cette avenue. Ce réaménagement devra inclure l'installation d'un double sens qui déléstera quelque peu la rue de Calevoet, fort étroite, et dans laquelle un itinéraire cyclable est prévu.